Envoyé en préfecture le 05/07/2021 Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le -5 || 2021 ID : 064-216404301-20210629-21DEL69-DE

#### DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATL ARRONDISSEMENT DE PAU

#### MAIRIE D'ORTHEZ

## EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

#### SÉANCE DU 29 JUIN 2021

\*\*\*\*\*\*\*

PRÉSENTS: M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES: Mmes BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jeanne LAMAZERE

# 21 – 69 - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MANDAT POUR LA VENTE D'ÉVÉNEMENTS DANS LE RÉSEAU TICKETNET

### Rapport présenté par Marie DE MORO, maire-adjoint :

Monsieur le Maire précise que le service culturel organise régulièrement des spectacles dans le cadre de la programmation culturelle de la commune.

Afin de développer cette politique de programmation culturelle, Monsieur le Maire propose de diversifier les points de vente des billets d'entrées aux différents spectacles.

A cet effet, l'entreprise TICKETNET propose de prendre en charge une partie de la billetterie des spectacles programmés dans le cadre de la programmation culturelle septembre 2021 - mai 2022 en appui sur son réseau de partenaires et sur internet. Pour cela, il édite ses propres billets et perçoit une commission sur les billets vendus dont le montant est précisé dans le projet de convention ci-annexé. La somme correspondante aux billets vendus par TICKETNET est reversée à la commune par chèque après la date du spectacle concerné. De son coté la mairie d'Orthez continue à gêrer sa propre billetterie.

Ce partenariat présente plusieurs avantages :

- · diversification des lieux de vente de la billetterie,
- publicité sur internet et les différents partenaires de TICKETNET,
- aucun coût pour la commune, la commission étant ajoutée au prix de vente du spectacle.

Afin de mettre en place ce partenariat, il est proposé de signer une convention avec TICKETNET.

Celle-ci prévoit que chaque spectacle fasse l'objet d'un ordre d'édition de billetterie précisant la nature du spectacle, la date et l'horaire, les tarifs ainsi que le nombre de places mis en vente.

Après en avoir délibéré, le Consell municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec TICKETNET.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021 Et tous les membres présents ont signé Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ